

Communiqué de presse

En dollars canadiens, sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK : 945

Pour publication immédiate

5 novembre 2021

Manuvie annonce l'émission de billets de capital à recours limité

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« **SMF** ») a annoncé aujourd'hui son intention d'émettre des billets de capital à recours limité de série 2 (dettes subordonnées) à un taux de 4,10 % dont le capital s'élèvera à 1,2 milliards de dollars (les « **billets** »). La SFM prévoit déposer, à l'égard de cette émission, un supplément à son prospectus préalable de base existant.

Les billets porteront intérêt à un taux fixe de 4,10 % par année, versé semestriellement, pour la période initiale se terminant le 19 mars 2027, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt des billets sera réinitialisé tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux en vigueur des obligations du gouvernement canadien majoré de 2,704 %. Les billets viennent à échéance le 19 mars 2082.

Dans le cadre de l'émission des billets, la SFM émettra 1 200 00 actions de catégorie 1, série 28 (les « **actions de série 28** »), à taux fixe non cumulatif. Ces actions seront détenues par la Société de fiducie Computershare du Canada, qui agira comme fiduciaire de la fiducie à recours limitée de Manuvie BCRL (la « **fiducie à recours limité** »). En cas de non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part dans les actifs de la fiducie à recours limité, pour ce qui est des billets, qui se composeront, sauf dans des circonstances particulières, d'actions privilégiées de série 28.

Sous réserve de l'approbation préalable des autorités de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité ou en partie, moyennant un préavis d'au moins 15 jours et d'au plus 60 jours de la part de la SFM, entre le 19 février et le 19 mars inclusivement, à compter de 2027 et tous les cinq ans par la suite, à un prix de rachat égal à celui des billets avec participation ainsi que les intérêts courus et impayés jusqu'à la date du rachat, mais à l'exclusion de celle-ci.

Le placement pour compte est effectué par un syndicat codirigé par RBC Marchés des capitaux, Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD. Le placement devrait être conclu le 12 novembre 2021.

Les billets seront émis au titre d'un acte de fiducie portant la date de clôture de l'offre entre la SFM et la Société de fiducie BNY du Canada.

La SFM entend utiliser le produit net du placement pour les besoins généraux de l'entreprise, y compris des placements dans des filiales et les futurs rachats potentiels de valeurs mobilières existantes.

Ni les billets ni les actions de série 28 n'ont été ni ne seront inscrits aux États-Unis en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières, intitulée *Securities Act of 1933*, et de ses modifications (la « **loi sur les valeurs mobilières** »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État des États-Unis, et ils ne pourront être offerts, vendus ni émis, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à une personne des États-Unis (au sens du règlement S de la loi sur les valeurs mobilières) ou pour le compte de celle-ci, sans leur inscription ou l'exemption de leur inscription aux termes de la loi sur les valeurs mobilières. Le présent communiqué ne constitue nullement une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis ou dans tout autre pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait illégale.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, fournisseur mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle propose des conseils financiers et des solutions d'assurance, et exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, sa marque mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs, elle sert des particuliers, des institutions et des participants aux régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2020, elle comptait plus de 37 000 employés, plus de 118 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 30 millions de clients. Au 30 septembre 2021, son actif géré et administré se chiffrait à plus de 1 400 milliards de dollars canadiens (1 100 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients 31,6 milliards de dollars.

Elle exerce ses activités principalement en Asie et au Canada, ainsi qu'aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 155 ans. Elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ». Tous les produits ne sont pas offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site manuvie.ca.

Communications avec les médias

Odette Coleman
Manuvie
416 819-6938
odette_coleman@manulife.com

Relations avec les investisseurs

Hung Ko
Manuvie
416 806-9921
hung_ko@manulife.com